

HUILES MINERALES TENUE A L'EAU

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D57 5046.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en Juillet 1997.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de vérifier la tenue de l'huile en présence de petites quantités d'eau, de l'ordre de 0,2 à 0,5 %.

Elle s'applique à toutes les huiles minérales.

2.PRINCIPE

L'huile est intimement mélangée à de faibles quantités d'eau puis laissée au repos à basse température pendant 10 jours. Au bout de ce temps, on note l'aspect de l'huile.

3.APPAREILLAGE ET REACTIFS

3.1.ENCEINTE CLIMATIQUE

réglée à une température de $7\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

3.2.EPROUVETTE GRADUEE EN VERRE PYREX

capacité 100 ml bouchée émeri.

3.3.PIPETTE DE PRECISION EN VERRE

capacité 1 ml, graduée en 1/10.

3.4.EAU DISTILLEE

4.MODE OPERATOIRE

4.1 Verser $100\text{ ml} \pm 10\text{ ml}$ d'huile à examiner dans l'éprouvette (3.2).

4.2 A l'aide de la pipette (3.3), introduire la quantité d'eau souhaitée dans l'éprouvette, boucher l'éprouvette.

4.3 Remuer l'éprouvette en la retournant, position verticale pied en haut puis revenir à la position initiale pied en bas pour un mouvement complet.

Opérer ainsi 60 mouvements dans un temps compris entre 1 et 2 minutes.

Laisser au repos 1 heure.

4.4 Répéter 7 fois l'opération (4.3) dans la journée.

4.5 Après la huitième agitation, porter l'éprouvette dans l'enceinte climatique (3.1) et la laisser au repos.

4.6 Au bout de $10\text{ jours} \pm 1\text{ heure}$, retirer l'éprouvette de l'enceinte, laisser revenir l'ensemble à la température ambiante (temps de retour à la température ambiante en 30 min).

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Observer l'aspect de l'huile, noter en particulier la formation d'un gel.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence de l'échantillon examiné et le nom du fournisseur,
- la quantité d'eau introduite,
- l'aspect de l'huile à la fin de l'essai,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.